

de 545 millions de dollars en 1989-1990 et de 720 millions de dollars en 1990-1991. Ces montants seront enlevés aux fonds affectés, ce qui aggravera encore le chômage dans les régions.

Les réponses fournies par le ministre des Finances à ma question du 23 octobre 1985 ne sont absolument pas satisfaisantes et les mesures prises n'aident pas du tout à répondre aux besoins des Canadiens des régions défavorisées. S'il se préoccupe de ces Canadiens, je lui demande de changer de cap parce que la voie dans laquelle nous nous sommes engagés fait des milliers de chômeurs dans toutes les régions du Canada. Acceptera-t-il de modifier son orientation économique?

[Français]

**M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Monsieur le Président, je crois que le député se sent généreux puisqu'il m'alloue beaucoup de temps pour lui répondre. Alors, il me fait plaisir de vous donner une liste exhaustive de projets qui sont directement la réponse aux remarques qui ont été formulées par le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall). Monsieur le Président, voici des mesures qui ont été axées précisément sur la région de l'Atlantique:

- Des ententes auxiliaires de développement économique et régional ont été signées avec les provinces de l'Atlantique, représentant des engagements fédéraux d'environ 270 millions de dollars.
- Nous avons conclu un Accord sur l'énergie avec Terre-Neuve, supprimant ainsi une entrave importante au développement du champ Hibernia, riche en ressources naturelles.
- Afin de maximiser les répercussions de ce projet sur l'économie régionale, nous avons contribué 225 millions de dollars au Fonds de développement des ressources extra-côtières de Terre-Neuve.
- Le budget de mai dernier prévoyait l'établissement d'un nouveau crédit d'impôt à l'investissement et ce directement au Cap-Breton, qui a par la suite été porté de 50 à 60 p. 100 afin de créer de nouveaux emplois dans le secteur privé sur l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave. En outre, un comité consultatif du secteur privé a été créé, lequel vient

### L'ajournement

de déposer son rapport. Le gouvernement examine actuellement les recommandations de ce comité afin de leur donner suite le plus tôt possible.

- Une somme de 16 millions de dollars a été accordée afin de permettre à la Devco de construire une deuxième galerie à la mine de charbon Morien au Cap-Breton.
- De plus, nous avons récemment versé une contribution de 77 millions de dollars à la Fisheries Products International; en outre, le Canada et Terre-Neuve ont convenu d'un plan quinquennal visant à assurer la viabilité à long terme de cette dite entreprise.

● (1855)

Nous avons aussi accru de 60 millions de dollars les paiements de péréquation versés aux provinces de l'Atlantique plus tôt cette année, et ce, sans contrat et sans engagement prérequis.

Je tiens à rappeler que ces initiatives ont été prises malgré les strictes contraintes budgétaires imposées par l'ensemble des dépenses de notre gouvernement fédéral. Leurs répercussions à ces dépenses sont très importantes et elles se feront sentir dans toute la région de l'Atlantique et dans toutes les communautés en général de cette région.

Toutefois, un facteur encore plus important que ces divers engagements financiers, c'est bien le nouveau climat de collaboration fructueuse entre le gouvernement fédéral et les provinces qui a été établi dans la région de l'Atlantique et dans d'autres régions du pays depuis que nous avons pris le pouvoir le 4 septembre 1984.

Si l'honorable député désire obtenir des renseignements supplémentaires à cet effet, il pourra toujours s'adresser au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) qui lui donnera de plus amples détails.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** A l'ordre!

La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 58.)